



INRAE



INRAE, accessible à toutes les ambitions
Plaquette d'information sur la politique Handicap



INRAE, Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, est un acteur majeur de la recherche et de l'innovation créé le 1er janvier 2020. Il se positionne parmi les tout premiers organismes de recherche au monde en sciences agricoles et alimentaires, en sciences du végétal et de l'animal, et en écologie-environnement. Rejoindre INRAE, c'est intégrer une communauté de plus de 11 000 femmes et hommes mobilisés pour relever les défis posés par les changements globaux et prendre toute sa part à la gestion des transitions nécessaires pour répondre aux grands enjeux mondiaux. Face à l'augmentation de la population, au changement climatique, à la raréfaction des ressources et au déclin de la biodiversité, l'institut construit des solutions pour des agricultures multi-performantes, une alimentation de qualité et une gestion durable des ressources et des écosystèmes.

Travailler à INRAE, c'est également bénéficier d'un environnement de qualité et d'un dispositif de recherche performant offerts dans les 18 centres de recherche répartis sur l'ensemble du territoire, y compris en outre-mer.

Offrir la même chance à tous, c'est l'objectif que s'est fixé INRAE depuis maintenant près de trente ans. La politique d'inclusion de l'institut en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap s'est vue renforcée par la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Elle a permis de développer des plans d'actions successifs avec des solutions adaptées à chaque situation. Pour ce faire, de nombreux acteurs, dont les correspondants et correspondantes handicap de centre, s'impliquent pour faciliter quotidiennement l'exercice des missions et des activités des agents d'INRAE en situation de handicap. Notre objectif est de leur permettre d'exprimer leurs aptitudes et leurs compétences dans les meilleures conditions au service de notre objectif d'excellence scientifique. Cette ouverture et cette mobilisation de nombreux acteurs au sein de l'Institut permettent de développer un collectif dynamique, divers et solidaire.

Philippe Mauguin
Président-directeur général d'INRAE



Sommaire

1. Présentation d'INRAE	4
▶ Missions	5
▶ Organisation et chiffres-clés	5
▶ Implantations géographiques	6
2. Notre engagement	7
▶ Recrutement et accueil	8
▶ Maintien dans l'emploi	9
▶ Les prestations	9
▶ Les acteurs du handicap à INRAE	9
3. Travailler à INRAE	10
▶ De la diversité des métiers à la diversité des compétences	11
▶ Nos modalités de recrutement	11



1. Présentation d'INRAE





➤ Missions

INRAE, Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement est né le 1^{er} janvier 2020. Il est issu de la fusion entre l'Inra, Institut national de la recherche agronomique et Irstea, Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture.

Premier organisme mondial de recherche spécialisé sur les trois domaines scientifiques agriculture, alimentation et environnement, INRAE doit plus que jamais relever les défis posés par les changements globaux et prendre toute sa part à la gestion des transitions. Sécurité alimentaire et nutritionnelle, transition des agricultures, préservation des ressources naturelles, restauration de la biodiversité, anticipation et gestion des risques, approche globale de la santé, renforcement de la territorialisation de l'alimentation... Autant de missions et d'orientations à mettre en œuvre pour transformer durablement l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

Fort de la richesse et de la diversité de ses collectifs de recherche, l'Institut ambitionne demain d'être défricheur de nouveaux champs de connaissance et acteur de solutions.

Il s'appuie pour ce faire sur :

- Son dispositif d'infrastructures de recherche et d'unités expérimentales unique en Europe ;
- Des politiques fortes en science ouverte et participative ;
- Son ancrage au sein de l'écosystème de recherche et d'enseignement supérieur national, et sa contribution aux politiques de site et aux alliances de recherche ;
- Son réseau international permettant de collaborer avec les meilleures équipes en Europe et dans le monde ;
- Des principes, des valeurs éthiques et déontologiques au plus haut des standards.



INRAE est un organisme de recherche publique

placé sous la tutelle du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Sa vocation est de :

- Produire et diffuser des connaissances scientifiques.
- Mobiliser ces connaissances au service de l'innovation, de l'expertise et de l'appui aux politiques publiques

➤ Organisation et chiffres-clés

Au service d'une recherche pluridisciplinaire et intégrative visant à répondre à des enjeux sociétaux mondiaux, l'organisation scientifique d'INRAE est construite selon une matrice spécifique.

Les recherches et travaux se réalisent au sein de :

- **18 centres de recherche**, implantés dans la quasi-totalité des régions françaises, y compris l'Outre-mer ;
- et de **14 départements scientifiques** fortement impliqués dans des partenariats internationaux. Plusieurs métaprogrammes associant différents départements permettent de construire des approches interdisciplinaires.

Des directions dédiées aux affaires internationales, à la science ouverte, à la valorisation, à l'expertise et à l'appui aux politiques publiques viennent en soutien à cette ambition scientifique.

L'ensemble des directions et des services d'appui (juridique, communication, ressources humaines, finances, achats, patrimoine...) est engagé dans une démarche d'efficacité et de responsabilité sociétale et environnementale (RSE) au service et en cohérence avec nos activités scientifiques.



➤ 11 000 collaborateurs et collaboratrices

8 229 agents titulaires
50,5% de femmes / 49,5% d'hommes

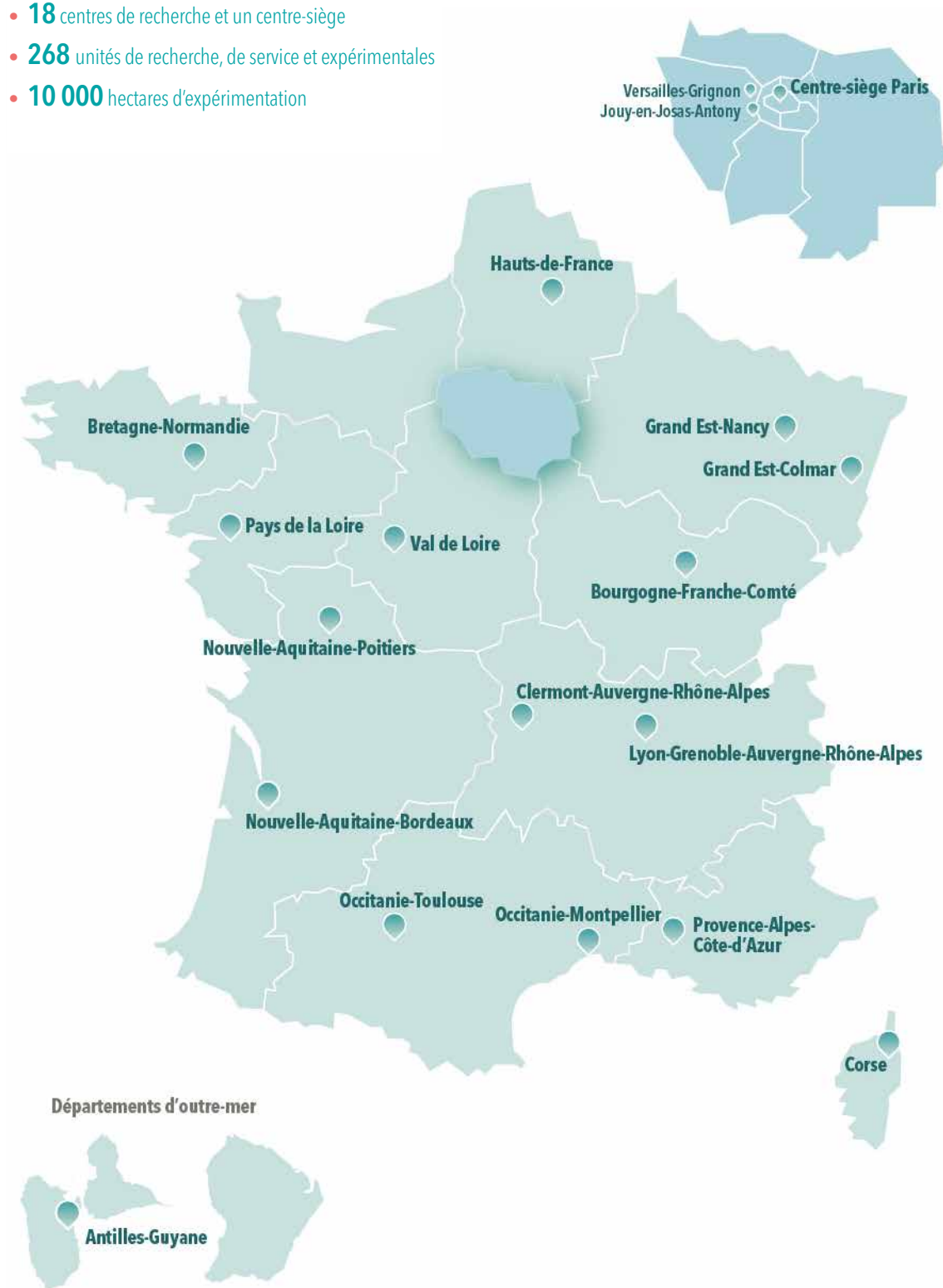
2 798 agents contractuels





📍 Implantations géographiques

- **18** centres de recherche et un centre-siège
- **268** unités de recherche, de service et expérimentales
- **10 000** hectares d'expérimentation





2. Notre engagement





➤ Recrutement et accueil

INRAE mène, depuis de nombreuses années, une politique d'inclusion des personnes en situation de handicap.

Le secteur Handicap du Pôle Politique sociale de la DRH, en lien avec les acteurs et les actrices du Handicap dans les centres, met en place des actions concrètes à tous les stades de la carrière.

Favoriser le recrutement

- En tant qu'organisme public, INRAE recrute ses agents titulaires par voie de concours. Les épreuves peuvent être aménagées en fonction de la nature du handicap.
- <https://jobs.inrae.fr/concours>
- Par dérogation aux concours, des postes sont ouverts chaque année aux personnes disposant d'un titre leur reconnaissant la qualité de travailleur handicapé et font l'objet de recrutements par la voie contractuelle.
- <https://jobs.inrae.fr/handicap>

Faciliter l'accueil

- Un référent ou une référente métier et un tuteur ou une tutrice participent au suivi et à l'insertion professionnelle de l'agent recruté.
- A la demande de l'agent en situation de handicap, les équipes peuvent être sensibilisées au handicap pour mieux l'appréhender et assurer une bonne intégration.
- La première année d'exercice de l'agent est jalonnée de quatre bilans : à 1 mois, 3 mois, 6 mois et 10 mois. Formations, accompagnement ou aménagements du poste sont proposés si nécessaire.



A INRAE, depuis 2012, le taux d'emploi des personnes reconnues comme bénéficiaires de l'obligation d'emploi est supérieur à 6%.

L'Institut porte une attention particulière au maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap et s'est doté d'instances nationales qui veillent à l'adaptation des postes de travail et à l'accessibilité des locaux de l'établissement.





➤ Maintien dans l'emploi

- Les locaux et les postes de travail peuvent être aménagés (financement de matériel, logiciels adaptés, d'un ou d'une auxiliaire de vie, d'appareillages auditifs, etc...).
- Les formations sont adaptées aux différents types de handicap (interprétariat en langue des signes, etc...).
- Tous les moyens sont mis en œuvre pour donner à chaque personne en situation de handicap la possibilité de faire évoluer sa carrière comme tout agent de l'Institut.
- Au moins un correspondant ou une correspondante handicap est présent.e dans chaque centre de recherche.
- Les agents devenus inaptes à leur poste de travail sont accompagnés pour favoriser leur reclassement.

➤ Prestations

Des prestations sociales sont mises en place en faveur des agents en situation de handicap .

Les CESU « Compensation du handicap »

INRAE propose une aide financière dédiée aux services à la personne versée sous forme de Chèque Emploi Service Universel (CESU) permettant de régler diverses dépenses : assistance aux personnes dépendantes, soins ou hospitalisation à domicile, appui administratif ou informatique, interprétariat en langue des signes, ménage...

Trois montants annuels forfaitaires sont financés par INRAE selon un barème d'attribution : 350€, 600€ ou 1000€.

La majoration de la bonification des chèques-vacances

Le chèque-vacances repose sur une épargne volontaire de l'agent à laquelle s'ajoute une bonification INRAE. Les

personnes en situation de handicap, en activité, remplissant les conditions d'attribution de la prestation, bénéficient d'une majoration à hauteur de 30 % de la bonification.

➤ Les acteurs du handicap à INRAE

Notre politique de gestion des ressources humaines s'appuie sur une expérience forte dans le domaine du Handicap, fruit de plus de vingt années de pratiques concrètes.

Deux instances mettent en œuvre la politique handicap

- La « Cellule Handicap » est chargée d'étudier les demandes de financement des aménagements de postes de travail et des actions visant l'environnement professionnel comme le matériel, le transport, les formations ou les interventions d'auxiliaires de vie pour l'aide quotidienne.
- Un groupe de travail « Handicap et accessibilité » a pour rôle de renforcer l'accessibilité des locaux (financement de travaux, réalisation de diagnostics d'accessibilité).

La mission des correspondants handicap de centre

- Les correspondants handicap sont présents aux côtés des agents en situation de handicap à différentes étapes de leur carrière à INRAE, notamment à des moments-clés comme l'accueil et l'intégration et en contribuant à la mise en œuvre des moyens humains et techniques nécessaires à l'exercice des fonctions des agents concernés. Ils ou elles facilitent la mise en relation avec les acteurs et actrices ressources des centres (médecine, RH, prévention, formation, conseil en orientation professionnelle...).
- Les correspondants handicap participent aussi à la mise en œuvre d'actions de communication en sensibilisant les agents et l'encadrement à la question du handicap.

Témoignage

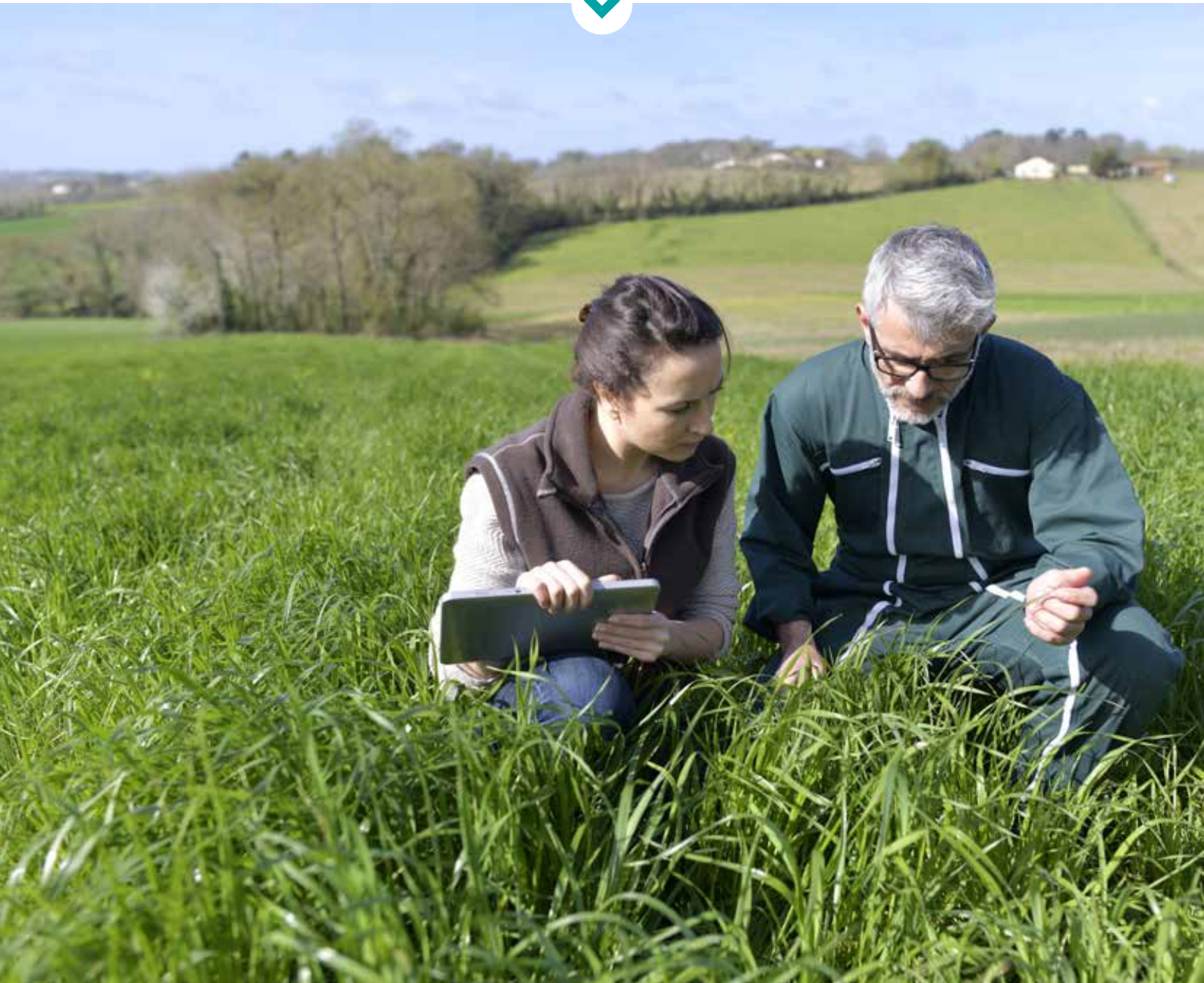


Bernadette Thomas, technicienne électronique, Avignon

J'ai intégré l'Institut après avoir décidé d'effectuer une reconversion professionnelle par l'apprentissage. Après deux ans de formation au sein de l'unité Environnement méditerranéen et modélisation des agro-hydro systèmes (Emmah) sur le site d'Avignon, j'ai obtenu mon BTS. Puis l'unité a ouvert un profil de technicien.ne, par le biais de la campagne de recrutement par la voie contractuelle de personnes en situation de handicap. Ma candidature retenue, j'ai été convoquée devant une commission d'appui au recrutement, qui a validé mon embauche pour un CDD d'un an à voie de titularisation. Les correspondants handicap ont fait appel à un ergonome pour adapter mon poste de travail à mon handicap, et aujourd'hui je peux exercer mon métier sans que mon handicap soit un obstacle.



3. Travailler à INRAE





De la diversité des métiers à la diversité des compétences

Travailler à INRAE, c'est rejoindre 11 000 personnes mobilisées pour aider à construire une recherche de qualité, proche des préoccupations de la société, éclairante pour les politiques publiques et porteuse d'innovation pour les agriculteurs et agricultrices, les citoyens et les citoyennes.

- INRAE emploie plus de 2 000 chercheurs et chercheuses, 2 000 doctorants et doctorantes et jeunes docteurs.

Ses ancrages au sein de la société font d'INRAE un organisme de recherche finalisée qui mobilise de nombreuses disciplines scientifiques : principalement les sciences de la vie, les sciences des milieux et des procédés, l'ingénierie, l'écologique, les écotechnologies et les biotechnologies, ainsi que les sciences du numérique et les sciences économiques et sociales.

- INRAE emploie également plus de 6 500 ingénieurs et ingénieures, cadres, techniciens et techniciennes au sein d'unités de recherche, d'unités expérimentales ou de structures d'appui à la recherche.



L'activité de recherche, le bon fonctionnement des infrastructures et la gestion du collectif d'INRAE reposent sur une multitude de métiers : 210 professions s'y côtoient

La moitié des métiers relève des sciences de la vie, comme par exemple les métiers de biologiste, de technicien ou technicienne en expérimentation végétale, d'animalier ou d'animalière. Les métiers d'appui représentent plus du quart des effectifs, ils concernent des domaines très variés comme les finances, les affaires juridiques, les ressources humaines, la communication, la gestion administrative, la logistique...



Cette diversité de métiers implique de faire appel à des compétences et des formations variées et de tous niveaux.

INRAE recrute du CAP au doctorat

Nos modalités de recrutement

Chaque année, INRAE recrute pour tous types de métiers et sous différents statuts. Pour intégrer l'institut, diverses voies s'offrent aux personnes en situation de handicap.

Le recrutement par concours externes

En sa qualité d'établissement public, INRAE opère l'essentiel de ses recrutements par concours. Les candidats et candidates en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements d'épreuves : interprétariat en langue des signes, temps de composition majoré...

Le recrutement par voie contractuelle

Cette procédure dérogatoire concernant tous les corps, permet aux personnes en situation de handicap d'accéder à la fonction publique sans concours. Après une année de contrat à durée déterminée, l'agent peut être titularisé sur avis d'un jury professionnel. Ce mode de recrutement est uniquement ouvert aux primo-arrivants dans la fonction publique

Les autres types d'accueil

D'autres dispositifs participent à l'intégration de collaborateurs et collaboratrices en situation de handicap à INRAE : apprentissage, stage, doctorat, post-doctorat... qui contribuent pleinement à la vie scientifique de l'institut.

Retrouvez nos offres sur INRAE Jobs : <https://jobs.inrae.fr/>

Témoignage



Aurélie Nicolas, ingénieure de recherche, Rennes

J'ai découvert INRAE et les campagnes de recrutement de travailleurs handicapés au cours de mon stage de master 1. Après ma thèse, j'ai postulé et construit un projet d'accueil avec l'équipe. À la suite de ce projet retenu par le département Microbiologie des chaînes alimentaires (Mica), j'ai intégré l'unité Science et technologie du lait et de l'œuf en janvier 2015. Peu d'aménagements ont été nécessaires à mon arrivée car le laboratoire, habitué à accueillir des personnes en situation de handicap, était déjà globalement accessible, toutefois une place de parking spécifique a été créée pour moi. D'autres améliorations de mon environnement de travail peuvent également profiter au collectif. Mes conditions de travail sont très bonnes et mes collègues sont prévenants au-delà de mes attentes.



Direction des ressources humaines
147 rue de l'Université – 75338 Paris cedex 07
Tél. +33 1 (0) 42 75 90 00

Rejoignez-nous sur:



<https://jobs.inrae.fr/>



**Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement**



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INRAE